

Madame, Monsieur,

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et l'Association des sages-femmes de l'Ontario (ASFO) collaborent afin d'élargir les options pour les grossesses à faible risque et les soins génésiques afin de mieux répondre aux besoins des familles qui attendent un enfant. Nous sollicitons des demandes pour deux nouveaux programmes intéressants axés sur l'accessibilité, le choix et l'élimination des inégalités en matière de santé :

- 1) Les **programmes des services de sages-femmes autochtones** sont conçus pour rehausser les services de sages-femmes et les services traditionnels adaptés à la culture qui sont fournis aux familles autochtones qui attendent un enfant. Le ministère reconnaît le rôle important que jouent les sages-femmes autochtones (celles qui travaillent en vertu de la disposition de la *Loi sur les sages-femmes* leur accordant une exception, et les sages-femmes autorisées qui s'identifient comme étant autochtones, des Premières Nations, inuites, métisses ou selon leur territoire ou nation), qui est essentiel au ressourcement, à la santé et au bien-être des Autochtones dans leurs communautés.

Les programmes des services de sages-femmes autochtones sont alignés sur les initiatives gouvernementales suivantes :

- L'engagement, énoncé dans le document *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*, d'améliorer les résultats des Autochtones en matière de santé en comblant les lacunes et en éliminant les obstacles à la prestation de soins adaptés à leur culture;
- L'objectif du Plan d'action pour la santé des Premières Nations de l'Ontario d'améliorer les soins primaires adaptés à la culture des communautés autochtones.

Deux volets de financement ont été établis, et les partenaires sont invités à présenter une demande pour l'un ou l'autre de ces volets :

- Mise en œuvre d'un programme des services de sages-femmes autochtones afin d'accroître l'accès à des services de sages-femmes adaptés à la culture et à un éventail de programmes et de services;
- Fonds de développement pour permettre aux communautés d'envisager la possibilité de demander l'instauration d'un programme de sages-femmes autochtones au moyen de l'évaluation des besoins et du renforcement des capacités.

- 2) Les **modèles élargis de services de sages-femmes** visent à permettre la prestation de services de sages-femmes en milieu communautaire, dans une variété de contextes où le modèle actuel du groupe d'exercice de la profession de sage-femme et les dispositions de financement connexes, fondées sur une rémunération par plan de soins terminé, sont inadéquats. Ces contextes pourraient comprendre, entre autres, les équipes interprofessionnelles de soins primaires, les hôpitaux et les petites communautés.

Dans le cadre de cette initiative, des fonds seront affectés à de nouveaux modèles de soins qui permettent aux sages-femmes d'élargir la prestation de leurs services hors du modèle actuel du groupe d'exercice ou en parallèle avec ce modèle. Les nouveaux modèles amélioreront le choix, l'accessibilité et la durabilité des services de sages-femmes. Les initiatives doivent être axées sur la clientèle et la qualité, optimiser le rôle et le champ d'exercice des sages-femmes, favoriser la collaboration et la coordination interprofessionnelles au besoin et faciliter l'intégration des services de sages-femmes au sein du système de santé.

Grâce à ces deux initiatives, les fournisseurs de soins de santé et les communautés pourront collaborer en vue de concevoir un programme qui permettra de fournir des soins aux femmes

enceintes et aux nouveau-nés ou de rehausser ceux qui sont déjà offerts. Les intéressés peuvent s'adresser au ministère à midwifery@ontario.ca pour obtenir la demande et les documents explicatifs. Ceux qui ne peuvent présenter de demande cette année pourront le faire plus tard, car il y aura un processus annuel de demande.

Le ministère et l'ASFO sont à la disposition des sages-femmes, des communautés, des équipes de soins primaires et des organismes de santé pour leur fournir du soutien et des conseils concernant ces deux initiatives intéressantes et importantes.

Pour consulter l'ASFO, s'adresser à :

- **Programmes des services de sages-femmes autochtones :**
Ellen Blais
Directrice des services de sages-femmes autochtones
Ellen.Blais@aom.on.ca
416 425-9974, poste 2270, ou 1 866 418-3773, poste 2270 (cell. : 416 846-0826)
- **Modèles élargis de services de sages-femmes :**
Juana Berinstein
Directrice des politiques et des communications
juana.berinstein@aom.on.ca
416 425-9974, poste 2229, ou 1 866 418-3773, poste 2229.

Pour consulter le ministère, écrire à midwifery@ontario.ca.

Les demandes seront distribuées cet automne. Les intéressés peuvent s'adresser au ministère à midwifery@ontario.ca pour obtenir la demande et les documents explicatifs, qui leur seront envoyés par voie électronique dès que possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Phil Graham
Directeur des soins primaires
Ministère de la Santé
et des Soins de longue durée



Kelly Stadelbauer
Directrice générale
Association des sages-femmes de l'Ontario